



Notice explicative du projet N°6.15

Défi « Familles à Energie Positive » - Edition 2014/2015

Syndicat Mixte du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton

Fiche-dispositif N°6 : développement des services à la population dans une perspective de développement durable

Comité de Programmation du 15 septembre 2014

I. DESCRIPTIF DU PROJET

1. Présentation du projet

➤ **Contexte :**

Face au succès rencontré par l'édition 2013-2014 du Défi Familles à Energie Positive, le Syndicat Mixte du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton a décidé de le reconduire pour la saison hivernale suivante. En effet, cette animation est l'une des rares occasions pour le Pays de s'adresser directement à ses habitants, lui qui travaille habituellement pour les collectivités et leurs élus.

Les enjeux pour la saison 2014 sont de deux ordres. Premièrement, il s'agit de faire au moins aussi bien que le résultat 2013, à savoir 21% d'économies d'énergie à l'échelle du Pays. Ce résultat a classé le Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton à la 13^{ème} place des territoires français participants au défi (sur 110 territoires inscrits au total). Deuxièmement, il s'agit de mobiliser plus de familles car elles étaient seulement 40 inscrites en 2013.

Le défi à relever quant à lui reste inchangé : faire un maximum d'économies d'énergie (et d'eau pour ceux qui le souhaitent) en adoptant des éco-gestes au quotidien et par tous les membres de la famille.

L'animation du défi et la sensibilisation aux économies d'énergie seront réalisées par les conseillers de l'Espace Info-Energie d'Habitat et Développement 27. L'équipe du Pays gèrera quant à elle les aspects logistiques.

➤ **Objectifs du projet :**

- Créer une dynamique sur le territoire en mobilisant les habitants autour d'un projet commun fédérateur : réduire ses consommations d'énergie (et d'eau)
- Donner l'image d'un territoire innovant et engagé dans une démarche de réduction de sa consommation énergétique
- Sensibiliser les habitants du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton sur les économies d'énergie
- Permettre aux habitants de réduire leur facture énergétique sans avoir à réaliser d'investissements onéreux

➤ **Public ciblé (statut, nombre) :**

Les habitants du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton (environ 80 ménages, soit 16 ménages par Communauté de Communes répartis au sein de 10 équipes).

La formation des équipes est libre, elle peut être composée de personnes de tous âges et réunir des familles, des voisins, des collègues de travail, des parents scolarisant leurs enfants dans les mêmes écoles, des adhérents à un club de sport, etc.

➤ **Contenu :**

Le défi "Familles à Energie Positive" a pour objectif de démontrer aux habitants qu'il est possible, à leur niveau, de lutter efficacement contre les émissions de gaz à effet de serre en participant à une action concrète, mesurable, et conviviale.

Le principe est simple : des équipes composées de 6 à 8 foyers se regroupent pour relever le défi d'économiser le plus d'énergie possible sur leurs consommations domestiques : chauffage, eau chaude, équipement domestique. Chaque équipe fait le pari d'atteindre au moins 8% d'économies d'énergie par rapport à l'hiver précédant le concours. Le concours se base sur le progrès global des concurrents. Peu importe d'où on part, l'essentiel est de progresser chacun à son niveau.

3 rencontres auront lieu (un évènement de lancement, une soirée à mi-parcours et une journée de clôture) afin de faire se rencontrer et re-mobiliser les participants tout au long du défi. Ces rencontres permettront également à chacun d'échanger sur ses trucs & astuces lors de temps conviviaux (spectacles, quizz, ateliers...) et de ranimer l'esprit de concours inter-villages.

➤ **Calendrier de réalisation (déclinaison des étapes) :**

- Juin 2014 : évaluation de l'édition 2013-2014 et adaptations en vue de 2014-2015
- Aout 2014 : conventionnement avec Habitat & Développement de l'Eure et établissement d'un plan de communication
- Septembre 2014 : lancement de la communication
- Octobre-Novembre 2014 : recrutement des familles
- Novembre 2014/Fin avril 2015 : Déroulement du défi
 - o Jeudi 20 novembre* : évènement de lancement
 - o Jeudi 19 février* : soirée à mi-parcours
 - o samedi 30 mai* : journée de clôture

2. Localisation de l'opération

➤ **Lieu de réalisation de l'opération :**

- Pays d'Avre d'Eure et d'Iton

➤ **Zone géographique d'où proviennent les bénéficiaires :**

- Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton

* Dates prévisionnelles.

II. EVALUATION DU PROJET

➤ Indicateur(s) de réalisation (moyens mis en œuvre à travers l'action) :

1. Nombre d'acteurs relais contactés : 125
2. Types de supports de communication différents mobilisés : 7
3. Nombre de soirées de formations : 1 générale pour les capitaines puis 1 par équipe, soit 9 au total
4. Nombre d'évènements prévus : 3

➤ Indicateur(s) de résultats (effets attendus) :

1. Nombre de familles participantes : 80
2. Nombre de communautés de communes engagées dans le concours : 5
3. Réduction des consommations d'énergie (moyenne en %) : 10%

➤ Critères de notation

Partenariat/Concertation :

Comme l'année précédente, le projet sera piloté conjointement avec l'Espace Info-Energie pour s'appuyer sur un relais local compétent en matière de maîtrise de l'énergie. Le projet fait l'objet d'une co-construction lors de réunion de pilotage. Des échanges ont lieu très régulièrement entre les deux structures.

L'évaluation du défi 2013-2014, effectuée à partir des questionnaires de satisfaction remplis par les participants précédents, a permis de réorienter les objectifs à atteindre et les moyens à mettre en œuvre.

Caractère pilote/Innovation :

Le défi « Familles à Energie Positive » a été créé par Prioriterre en 2009. Pour l'édition 2013-2014, seuls 110 territoires s'étaient engagés à l'échelle nationale. L'outil est performant (site internet national), innovant de par les supports de communication et de sensibilisation qu'il propose (mallette de mesure, réunion TupperWatt, etc.).

Diagnostic ascendant :

- *Qui a réalisé le diagnostic/constat ?* l'équipe du Pays en partenariat avec les conseillers d'Habitat et Développement de l'Eure
- *Comment ?* Plusieurs réunions de travail
- *A quelle échelle ?* Sur le territoire du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton
- *Un document a-t-il été réalisé ?* oui, un rétro-planning et une convention de partenariat

Social :

Au-delà de l'ambition de réduire les consommations d'énergie des participants le défi est également créateur de lien social. En effet, la dimension locale du défi peut permettre de créer une certaine émulation sur le territoire. Les équipes motivées pourront entraîner dans leur sillage d'autres personnes, amis, voisins, familles, collègues.

Par ailleurs, le défi cible un public intergénérationnel, les enfants entraînant les grands dans leur chasse au gaspillage ludique. Les échanges et les rencontres font également partie du projet, des équipes qui ne se connaissent pas au début du concours vont échanger lors des différents événements qui ponctuent le défi. L'accent est mis sur la solidarité entre les joueurs pour apprendre et progresser ensemble.

Enfin, ce projet va permettre aux participants de bénéficier de conseils gratuits sur les économies d'énergie dans l'habitat.

Ecologie/Environnement :

Le Défi Familles à Energie Positive est l'application de la célèbre formule « Penser global, Agir local ». En effet, l'objectif est de mobiliser le grand public sur les économies d'énergie que l'on peut réaliser facilement chez soi. Il permet de mettre en œuvre, grâce aux conseillers info-énergie, des solutions concrètes pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre et lutter contre le réchauffement climatique.

A titre d'illustration, durant la campagne 2013-2014, le défi a réuni près de 7 500 participants en France, totalisant 13 millions de kWh économisés. Sur le Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton, les efforts des familles participantes ont permis d'économiser l'équivalent de 80 stères de bois.

Economie :

L'organisation des 3 évènements jalonnant le concours permettront de faire se rencontrer l'ensemble des participants autour de moments conviviaux. Ces soirées seront animées par des acteurs locaux (groupes de musiques, associations d'éducation populaire...). Aussi, les buffets servis mettront en avant les producteurs locaux afin de valoriser les produits du territoire.

III. PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT DU PROJET

Nature des dépenses	Montant HT en €
Prestation d'animation EIE	14 290,00
Impressions supports de communication :	1 185,00
- Flyers (5 000)	340,00
- Marques-pages (2 000)	330,00
- Affiches A3 (200)	85,00
- Banderoles (5)	430,00
Logistique (réservation salles, cocktails/buffets, petit matériel)	689,83
Intervenants (groupes de musique, associations pour animations...)	748,68
Coût prévisionnel du projet	16 913,51
Financement d'origine publique	
<i>Financeurs publics sollicités</i>	<i>0,00</i>
Etat	
Conseil Régional	
Conseil Général	
Autres (commune, PNR, EPCI...)	
<i>Autofinancement : maître d'ouvrage public</i>	<i>7 611,08</i>
Autofinancement	7 611,08
Emprunt	
Sous-total contrepartie nationale	7 611,08
Financements européens (FEADER) sollicités dans le cadre de LEADER	9 302,43
Sous-total financements publics	16 913,51
Financement d'origine privée	
Autofinancement : maître d'ouvrage privé	
Autofinancement public non co-finançable	
Autres financeurs privés	
Sous-total financeurs privés	0,00
Recettes prévisionnelles générées par le projet	
Sous-total recettes prévisionnelles	0,00
TOTAL = coût général du projet	16 913,51